

Page 26

Paragraphe 5 Rayer la dernière phrase et remplacer par: "Les demandes pour des congés spéciaux doivent être soumises à ABRB qui consultera ABRA si le nombre de jours requis dépasse celui pour lequel vous êtes alloués selon votre convention collective.

Page 27

Paragraphe 3 Dans la seconde phrase modifier la somme de "15 000\$" pour se lire "\$16 176". Cette somme a été augmentée de 7.84 pourcent à compter du 1er avril 1983.

Page 28

Paragraphe 3 Dans la troisième phrase rayer les mots: "S'ils ont" et insérer "Si ABRB a".

CHAPITRE 2 - PREPARATIFS DE REINSTALLATION

Page 46

Tableau V Les sommes en dollars de ce tableau ont été augmentées de 6 pourcent à compter du 1er avril 1983. Ceci est en accord avec le programme de restrictions du gouvernement. Prière consulter les Annexes aux directives du service extérieur et indemnités de repas en date du 1er avril 1983 et aux éditions suivantes.

Page 49

Paragraphe 2 A la quatrième phrase, rayer "lieu de travail au Canada et la mission" et insérer: "votre présente mission et votre nouvelle mission."

Page 50

- Paragraphe 1 - (b) le 1er avril 1983. Rayer les sommes indiquées et insérer les sommes de "1 272\$", "106\$", et "5\$" respectivement. Ajouter: "ces sommes représentent une augmentation de 6 pourcent sur les taux en vigueur durant l'année 1982, par suite du programme des restrictions du gouvernement."
- (c) rayer la section entière et insérer: "le 1er avril 1984: 1 336\$ par année, ou 111\$ par mois ou 5\$ par jour."